Sujet: [INTERNET] Enquête publique CENTRALE BIOGAZ DE LA RIBIÈRE
De : Ludivine Blanchot <ludi.blanchot@gmail.com>
Date : Mon, 15 Oct 2018 17:40:38 +0200
Pour : pref-enquete-publique@haute-vienne.gouv.fr

A l'attention de M. Le Président de la Commission d'enquête

Vanves, 15/10/2018

Monsieur,

Par ce courrier, je vous fais part de mon opposition au projet d'installation d'une usine de méthanisation rue Archimède à Limoges.

Etudiante à Paris, je viens régulièrement à Limoges où se trouve une partie de ma famille, résident rue de La Croix-Verte.

Je suis étudiante en Master de Géographie et j'étudie les différents types de risques, que ce soit naturel ou anthropique, pouvant affecter les populations. Ce projet a retenu mon attention car il présente de nombreuses faiblesses sur le plan humain et écologique qui ne peuvent être tolérés.

De nombreux problèmes de nuisances semblent avoir été mal étuidés. Les risques de pollution de tous ordres (chimique, olfactive, environnemental) de cette entreprise serait désastreux pour une ville comme Limoges. Le trafique routier qui en découleraient seraient considérable et ne peut se reposer sur le trafique actuel (nuisance sonores, insécurité routière). Il demande une gestion à part entière.

Même les épandages qui doivent en découler semblent être eux même d'une qualité incertaines.

Les risques d'explosion, d'incendie, d'intoxication et bien d'autres dangers exigent une distance de sécurité qui ne serait pas respecté ici. Les sociétés doivent assurer une plus grande qualité de sécurité de leurs infrastructures pour pouvoir accéder à un tel emplacement.

De plus, on peut même s'interroger sur l'intérêt économique pour la ville de Limoges.

Ainsi, ce projet présente bien trop de failles inacceptables pour être envisager à l'heure actuelle et pour ces raisons, je souhaite que ce projet ne soit pas autorisé.

En vous remerciant de votre attention,

Je vous prie d'agréer, Monsieur, mes salutations.

Ludivine Blanchot